

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 18 MARS 2003

(2002-2003)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 MARS 2003 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHESI, JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, GUY SYLVAIN, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

Mme Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, et MM. Pierre Gastaldy et Gilles Presseault ont motivé leur absence.

C.C.-1194-03-03 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence de M. Gilles Presseault, secrétaire général

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de nommer **Mme Claude Boivin** à titre de secrétaire d'assemblée pour la durée de la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C. -1195-03-03 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2003
- 6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 25 février 2003
- 6.03 Élections scolaires
 - 6.03.01 Président d'élection – Nomination
 - 6.03.02 Demande au MEQ pour le remboursement des frais
 - 6.03.03 Remboursement des frais au personnel électoral de la Commission scolaire
- 6.04 Congrès FCSQ
 - 6.04.01 Assemblée générale du 23 mai 2003 – Désignation des délégués
 - 6.04.02 Délégation au Congrès du 23 & 24 mai 2003
- 6.05 Candidatures pour les commissions scolaires d'éducation du Conseil supérieur d'éducation – Invitation FCSQ
- 6.06 Protocoles d'entente – État de situation
- 6.07 Budget 2003-2004 – Contexte (**sujet ajouté**)

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Comité de révision
- 7.02 Changement au bassin d'alimentation aux écoles primaires de Mercier : application progressive/Élèves de 6^e année (**sujet ajouté**)

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Lettre du 3 février 2003 du conseil d'établissement de l'école Émilie-Gamelin : Intérêt à mettre en place un programme d'éducation internationale
- 18.02 **Lettres du ministre, M. Sylvain Simard :**
 - Plan stratégique de la Commission scolaire à remettre au MEQ
 - Révision du réseau des établissements – allocation de 1 375 200 \$
 - Plan d'action Horizon 2005 « Une école secondaire transformée »
 - Augmentation du temps d'enseignement au primaire
- 18.03 Renouvellement – Assurances des commissions scolaires
- 18.04 Lettre et documents de la FCSQ relativement au maintien des écoles de village
- 18.05 Carte électorale – Position de la Commission de la représentation électorale
- 18.06 Élections provinciales du 14 avril 2003 – dimensions à considérer

19.0 REVUE DE PRESSE

20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Point ajouté : Suivi au dossier de M. Daoust

Exceptionnellement pour la présente année scolaire, la direction générale répondra positivement à la demande particulière de modifier un point d'embarquement.

Pour l'année 2003-2004, le dossier sera traité autrement.

Division du territoire en circonscriptions électorales

Si en désaccord avec la proposition ⇒ envoi à M. Giguère

Si plus de 500 électeurs ⇒ tenue d'une assemblée

Mme Claudine Caron-Lavigueur

Le plan pour les circonscriptions 3 & 4 n'est pas clair sur le document déposé; les rues recensées seront-ils sur la liste électorale ? Mme Tremblay effectuera une vérification à cet effet. Elle mentionne que les parents de Sainte-Clotilde sont déçus de changer de circonscription.

Madame Pascale Godin

Les circonscriptions 7 & 9 ont bougé et celle de Châteauguay

Madame Micheline Patenaude-Fortin

Une lettre a été envoyée par la présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-René ; Mme Fortin y répondra.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2003

C.C.-1196-03-03

DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 11 février 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1197-03-03

APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 11 février 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 25 FÉVRIER 2003

C.C.-1198-03-03

DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 25 février 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1199-03-03

APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 25 février 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 ÉLECTIONS SCOLAIRES

6.03.01 PRÉSIDENT D'ÉLECTION – Nomination

Mme Susan Tremblay présente le dossier. Des questions sont posées relativement à la session de perfectionnement ainsi qu'aux candidatures analysées pour assumer cette fonction en rappelant les deux critères pour être admissibles. Mme Tremblay y répond

C.C.-1200-03-03

CONSIDÉRANT l'importance des élections scolaires devant se dérouler le 16 novembre 2003 dans les 21 circonscriptions de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que le temps requis pour assumer les responsabilités reliées à ce processus, selon les prévisions actuelles d'experts, est estimé à plus ou moins 480 heures;

CONSIDÉRANT l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires (LES) autorisant le conseil des commissaires à nommer un président d'élection;

CONSIDÉRANT l'article 28 de la LES établissant qu'un membre du personnel électoral doit être choisi parmi les personnes ayant la qualité d'électeur ou parmi les employés de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de nommer **M. Aimé Hill** au poste de président d'élection pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue des élections scolaires du 16 novembre 2003. Sa nomination est effective à compter de sa désignation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1201-03-03

6.03.02 DEMANDE AU MEQ POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Mme Tremblay introduit le sujet.

CONSIDÉRANT les nombreuses modifications législatives apportées à la Loi sur les élections scolaires depuis 1998;

CONSIDÉRANT l'importance des coûts supplémentaires résultant de ces modifications législatives identifiées dans l'étude réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT les sommes estimées dont disposent les commissions scolaires pour la tenue des élections qui auront lieu le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT que, contrairement aux municipalités, le pouvoir de taxation des commissions scolaires est plafonné et de ce fait, toute somme supplémentaire consacrée à la tenue de élections scolaires de 2003 pourrait avoir

un effet sur les services éducatifs rendus aux élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

d'informer le ministre de l'Éducation que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries appuie entièrement la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ses demandes concernant le financement des élections scolaires du 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1202-03-03

6.03.03 REMBOURSEMENT DES FRAIS AU PERSONNEL ÉLECTORAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Mme Susan Tremblay présente le dossier.

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT que, l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires (LES), la Commission scolaire a le pouvoir de fixer le tarif de la rémunération et celui des frais des membres du personnel électoral, ce tarif ne pouvant excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (chapitre E-3.3)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

de fixer le tarif de la rémunération du personnel électoral et leurs frais suivant le règlement adopté par le gouvernement selon la Loi électorale (LE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1203-03-03

6.04

CONGRÈS FCSQ

6.04.01 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2003 – Désignation des délégués

Madame Susan Tremblay expose le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la FCSQ le 23 mai 2003;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués et délégués substitués à l'assemblée générale le 23 mai 2003 :

Délégués	Délégués substitués
M. André Dugas	M. Pierre Vocino
Mme Margot Pagé	Mme Alice Savoie
M. Alban Synnott	Mme Pascale Godin
Mme Linda Z.-Crevier	M. Gérard Bruchési
Mme Micheline P.-Fortin	M. Luc Chartier
Mme Hélène C.-Langlais	Mme Denise D.-Bigonnesse
Mme Solange C.-Dubé	M. Jacques Caron

Note : Les 7 délégués à l'assemblée générale sont intéressés à assister au Congrès les 23 & 24 mai 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04.01 CONGRÈS FCSQ – Délégation

C.C.-1204-03-03

DÉTERMINATION DU NOMBRE

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.5.1) ;

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès de la FCSQ « L'éducation au cœur de nos vies » les 23 & 24 mai 2003 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt des 7 délégués à l'assemblée générale à assister au Congrès ;

CONSIDÉRANT que le Congrès se tiendra à Montréal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à dix le nombre de représentants au Congrès de la FCSQ les 23 & 24 mai 2003 sous le thème « L'éducation au cœur de nos vies ! ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1205-03-03

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51) ;

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès de la FCSQ « L'éducation au cœur de nos vies » les 23 & 24 mai 2003 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt des 7 délégués à l'assemblée générale à assister au Congrès ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de représentants au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir :

M. André Dugas
Mme Margot Pagé
M. Alban Synnott
Mme Linda Z.-Crevier
Mme Micheline P.-Fortin
Mme Hélène C.-Langlais
Mme Solange C.-Dubé
Mme Claudine C.-Lavigueur
Mme Alice Savoie
M. Gérard Bruchési

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS D'ÉDUCATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION – Invitation FCSQ
Madame Micheline P.-Fortin expose le dossier.

C.C.-1206-03-03

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

d'appuyer la candidature de **Monsieur Roch Thibault** à la Commission de l'enseignement primaire du Conseil supérieur d'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1207-03-03

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE UNIVERSITAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

d'appuyer la candidature de **Monsieur André Dugas** à la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire du Conseil supérieur d'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 PROTOCOLES D'ENTENTE – État de situation

C.C.-1208-03-03

HUIS CLOS

À 21 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1209-03-03

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 BUDGET 2003-2004

Un document préparé par la FCSQ est déposé aux membres relativement à la présentation du contexte particulier du budget 2003-2004.

Les premiers paramètres provisoires ne seront pas disponibles avant la mi-mai. Cependant, nos obligations demeurent les mêmes, c'est-à-dire, les échéanciers des conventions collectives et de la Loi sur l'instruction publique.

Beaucoup de programmes particuliers sont annoncés. Un changement de gouvernement, s'il y a lieu, pourrait-il remettre en question ces programmes ?

Donc, il faut procéder au processus budgétaire avec beaucoup de prudence. C'est le cas particulièrement de la négociation de nos contrats de transport scolaire étant donné que les données sont inconnues et que le discours du budget du gouvernement n'est pas encourageant à cet effet.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 COMITÉ DE RÉVISION

C.C.-1210-03-03

HUIS CLOS

À 21 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1211-03-03

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1212-03-03

COMITÉ DE RÉVISION – DOSSIER 5288154

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier ;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5288154 à savoir, d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1213-03-03

COMITÉ DE RÉVISION – DOSSIER 5189410

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier ;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5189410 à savoir, d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1214-03-03

7.02 APPLICATION PROGRESSIVE DES CHANGEMENTS LIÉS AU REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES SAINT-JOSEPH ET SAINT-RENÉ DE MERCIER – Élèves de 6^e année

Madame Susan Tremblay rappelle le contexte du secteur de Mercier ainsi que la décision politique prise suite au processus de consultation. Un commissaire souligne que les parents auraient dû recevoir des réponses à leur lettre plus rapidement.

CONSIDÉRANT le redécoupage des bassins géographiques des écoles Saint-Joseph et Saint-René à compter de l'année scolaire 2003-2004;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable que les élèves qui seront en 6^e année du primaire en 2003-2004 ne vivent pas un changement d'école deux années consécutives ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'amender la deuxième orientation comme suit :

qu'un redécoupage des bassins géographiques des écoles Saint-Joseph et Saint-René soit fait à compter de l'année scolaire 2003-2004 et ce, conformément à l'annexe déposée lors du 21 janvier 2003 sous la cote 6.03 (document 1 de 2);

qu'il soit appliqué pour les élèves du préscolaire à la 5^e année du primaire pour l'année scolaire 2003-2004; cependant, les parents concernés par le secteur de Mercier peuvent se prévaloir, pour leur enfant qui sera en 6^e année du primaire en 2003-2004, de poursuivre leur scolarisation à l'école fréquentée en 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Les informations suivantes sont transmises :

C.C.-1215-03-03

Au niveau de la FCSQ

Présentation d'une candidature pour le Prix d'excellence – École du Tournant

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

de proposer la mise en candidature de **l'école du Tournant** pour l'originalité du concept architectural, écologique et énergétique de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1216-03-03

Au niveau du Regroupement des commissions scolaires

Présentation d'une candidature pour le Prix régional – M. Pierre Gastaldy

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

de proposer la mise en candidature de **M. Pierre Gastaldy**, directeur du Service des ressources matérielles, pour la réalisation du projet énergétique à l'école du Tournant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Au niveau des élections provinciales du 14 avril 2003

En référence au document déposé en 18.07, la journée d'élection du 14 avril 2003 devrait être une journée de congé pour les élèves qui sera reprise le 20 mai (journée pédagogique conditionnelle).

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Lettre de 3 février 2003 du conseil d'établissement de l'école Émilie-Gamelin : intérêt à mettre en place un programme d'éducation internationale

On rappelle que c'est un projet pour desservir la clientèle de l'école seulement.

18.02 Lettres du ministre, M. Sylvain Simard

- Plan stratégique de la Commission scolaire à remettre au MEQ
- Révision du réseau des établissements – allocation de 1 375 200 \$
- Plan d'action Horizon 2005 « Une école secondaire transformée »
- Augmentation du temps d'enseignement au primaire

18.03 Renouvellement – Assurances des commissions scolaires

18.04 Lettre et documents de la FCSQ relativement au maintien des écoles de village

18.05 Carte électorale – Position de la Commission de la représentation électorale

18.06 Processus budgétaire 2003-2004 : contexte

18.07 Élections provinciales du 14 avril 2003 – dimensions à considérer

19.0 REVUE DE PRESSE

Il est suggéré par M. Luc Chartier, commissaire, de réagir aux propos de M. André Noël « Pas grâce à Lafrance ». La présidente l'invite à y répondre comme commissaire de la Ville de Châteauguay.

Les commissaires du secteur feront des démarches personnelles à ce propos.

C.C. -1217-03-03 20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 50 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que la séance ordinaire du 18 mars soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\030318.doc

Secrétaire général